FRANC-TIREUR

http://www.altern.org/solidariteftp

N°2 - AVRIL 2000 - PRIX LIBRE



«La guerre est la pire calamité qui puisse fondre sur des peuples. C'est le signe de la barbarie et de la négation du progrès humain. Mais ici, nous plaçons notre amour de la justice et de la liberté au-dessus de notre désir de paix...»

— Le Franc-tireur. Extrait de la Une du Numéro 1, décembre 1941.



Solidarité avec les antifascistes inculpés LIBERTÉ POUR YVES PEIRAT

LA MÉMOIRE COURTE!

Petits rappels sur la violence en région Paca

E PROCHAIN procès des camarades marseillais des FTP permettra sans doute aux nationalistes de tous poils et de toute obédience de condamner les « violences gauchistes ». Sans même rappeler que la violence est une notion bien subjective et que l'État libéral en demeure la principale source, il suffit de ne pas avoir la mémoire courte pour se souvenir que les attentats des FTP ont été largement précédés, il y a quelques années, d'une multitude d'actes criminels à l'explosif dont les motivations étaient clairement racistes. En région PACA, la principale violence meurtrière est toujours venue de la droite, extrême ou pas. Le rappel de trois moments forts suffit à le prouver.

SAC de noeuds

À la fin des années 1970, ce sont les milieux gaullistes et le SAC qui sèment la panique dans les quartiers à forte proportion de travailleurs immigrés et dans les milieux libertaires. En avril 1980, un attentat détruit le centre culturel de la Sainte-Baume. Ce centre était un foyer animé par des Frères dominicains et accueillait des réunions de travailleurs immigrés, d'insoumis et d'organisations de gauche. En août de la même année, un autre attentat détruisait l'imprimerie libertaire et coopérative L'Encre noire à Marseille. L'explosion fit un mort, de nombreux blessés et ébranla l'immeuble qui hébergeait l'imprimerie.

Dans les deux cas, ces attentats furent revendiqués par un groupe s'intitulant Ordre et Justice nouvelle et prétendant agir pour venger la mort d'un inspecteur de police décédé accidentellement lors d'une manifestation antimilitariste en avril 1979. Ce groupe ne fit plus parler de lui mais un an plus tard, en juin 1981, une bombe explosait dans les cités de la

Cayolle et de Bassens à Marseille alors que deux jours avant l'attentat, des affrontements avaient opposés dans ces cités des jeunes issus de l'immigration maghrébine et les forces de l'ordre. En fait, la découverte de documents lors de la tuerie d'Auriol permit de comprendre que ces commandos et le SAC ne faisaient qu'un. Le SAC! Ce ramassis de militants fascistes et de voyous encadrés par quelques rares militants gaullistes accomplit les basses besognes racistes et anticommunistes des partis de droite durant toutes les années 1960

et 1970. Malgré la volonté de reprise en main exprimée par Pompidou, le SAC ne cessa de se renforcer en tant que milice parallèle et de « bande armée du pouvoir ».

À Marseille, l'organisation offrait la particularité de rassembler autant de voyoux que de policiers. Ces derniers, environ une cinquantaine, représentaient ainsi un quart de l'effectif ce qui permettait au SAC de mener ses activités en toute impunité, en particulier celles qui visaient les milieux de l'immigration. Les personnalités de droite furent alors particulièrement



QUELQUES AUTRES FAITS

Quelques autres attentats racistes en région PACA dans les années 1970 et 1980

- 1973 ; attentat du groupe «Charles Martel » contre le consulat d'Algérie à Marseille, quatre morts et quatorze blessés.
- Novembre 1977 : attentat des commandos Delta contre une librairie communiste à Toulon.
- Décembre 1977 : assassinat du gardien de nuit de l'Amicale des

Algériens en Europe à Toulon par les commandos Delta ; attentat contre un foyer de travailleurs immigrés à Toulon.

- Mars 1978 : attentat contre le siège de l'Amicale des Algériens à Toulon et contre la permanence du PCF dans la même ville par les commandos Delta.
- Octobre 1983 : attentat à la Foire de Marseille revendiqué par le groupe « Charles Martel »

discrètes tant les kilos de documents récupérés étaient parlants. Seuls quelques uns comme Jacques Toubon par exemple s'essayèrent à hurler au complot politique. Autant dire qu'ils furent peu suivis.

Quand les racistes font boum...

Au milieu des années 1980, le relais est pris par des militants d'extrême droite issus des milieux rapatriés d'Algérie. En mai 1986, quatre bombes éclatent à Marseille et Toulon contre des bâtiments fréquentés par des travailleurs immigrés à savoir un bar, une boucherie, un hôtel et un foyer. Bien que rappelant les méthodes du SAC, ces attentats sont alors revendiqués par le « Commando de France contre l'invasion maghrebine ». En juin de la même année, une même revendication est formulée pour trois nouveaux attentats visant SOS-Racisme à Draguignan et Frejus, à l'occasion de la fête nationale de l'association à Paris. Une dernière explosion vient conclure en août cette série d'actes criminels : elle met fin aux activités du commando puisque quatre militants meurent dans l'explosion de la bombe qu'ils allaient poser à Toulon contre SOS-Racisme.

Vite identifiés, il s'agissait de Yvon Ricard, Raymond Segara, Henri Bahri et surtout Claude Noblia, tous quatre militants de SOS-France. Ce dernier est assez représentatif d'une certaine composante de la société méridionale. Rapatrié d'Algérie, ancien para et directeur de société, il rejoint assez vite le FN et est candidat pour ce parti à La Seyne-sur-Mer en février 1984. Jugeant le FN trop mou sur la guestion de l'immigration, il monte une liste dissidente aux législatives de 1985 qui appelle à voter pour le candidat de droite au second tour, Charles Scaglia. Celui-ci pour le remercier le nomme alors administrateur de l'Office HLM. Mais Claude Noblia n'en continue pas moins ses activités racistes et fonde début 1986 l'association SOS-France. Celle-ci connaît son baptême du feu en juillet 1986 lorsqu'elle parvient à mobiliser une cinquantaine d'hommes en treillis et bérets rouges qui attaquent la fête de SOS-Racisme à Cogolin. Claude Noblia est alors un pur condensé de l'extrême droite locale : proche du FN mais dans une

version encore plus raciste, bénéficiant de la bienveillance de la droite parlementaire et finalement partisan de méthodes expéditives. Ce profil est une constante des années 1980 tout comme l'est l'implication de policiers : c'est un sous-brigadier qui prononce l'oraison funêbre des quatre militants décédés.

Nazis dans le midi

La dernière grosse vague d'attentats aura lieu en 1988 avec l'entrée en scène de militants nazis. Bien décidés à tenter une stratégie de déstabilisation des relations intercommunautaires, les dirigeants du PNFE (Parti Nationaliste Français & Européen) décident en effet en 1988 de se lancer dans une série d'attentats dans le sud de la France. Atypiques dans leur origine, ces actions n'en sont pas moins meurtrières; commises à Cannes et à Cagnes-sur-Mer contre des foyers Sonacotra, elles provoquent la mort d'un travailleur immigré ainsi que plus d'une dizaine de blessés. L'enquête s'oriente assez rapidement vers le PNFE, scission du FN, et vers ses dirigeants. Ceux-ci sont alors Claude Cornilleau, Francis Allouchery et Serge Lecanu. Inspecteur principal de police, S. Lecanu est également à l'époque secrétaire général de la FPIP, fédération syndicale policière très proche du FN.

Croyant inflitrer la police, le PNFE devint rapidement une annexe de celle-ci tant le nombre d'indicateurs y était important. Les pratiques du PNFE avaient de quoi inciter à cette surveillance, en particulier des stages sur le maniement des explosifs ou sur les moyens de déjouer les techniques de surveillance policière. Finalement, tout ce petit monde est arrêté et incarcéré durant l'automne 1989. Pour autant, le PNFE ne fut pas dissous et une partie des militants emprisonnés sortit très vite de prison, faute de preuves.

Les années 1990 ne seront plus caractérisées par ce type d'actions. Étouffés par l'emprise du FN, les dissidents n'envisagèrent plus leur militantisme sous cette forme. Mais c'est finalement le parti de Jean-Marie Le Pen qui sans explosifs instaurera un climat de violence raciste sans doute moins spectaculaire mais bien plus criminel car banalisé.

SOLIDARITÉ

JUAN, SKINHEAD ANTIFASCISTE ESPAGNOL

En 1995, Juan et ses amis boivent un coup au bar " Planta Baja " dans le centre de la ville-garnison Saragosse. Ils sont repérés de la rue par des nazis-skins qui les attaquent. Rapidement les antifas les repoussent et 5 nazis sont blessés et admis à l'hôpital militaire. Après la dispersion des antifas Juan reste sur place pour défendre le bar en cas de nouvelle attaque. Effectivement un des fafs revient mais accompagné par des flics qui interpellent Juan. Après un procès bâclé (avocat commis d'office qui ne connaît pas le dossier, déclarations contradictoires des boneheads...), Juan est condamné à 4 ans et 8 mois de prison ferme en 1997. Malgré toutes les questions que l'on peut se poser sur la valeur d'un tel procès il nous semble évident que la justice espagnole (comme beaucoup des ses voisins) cherche à criminaliser le mouvement antifa-radical. Y aura t-il un même procès pour les attaques racistes de El Erido?.

Free Rude Association,
 Apdo 3002, 50080 Zaragoza

QUATRE JEUNES D'AGEN

Le 12 décembre 1999, à Agen, Boris, Florent, Fred et Mickaël répondent aux provocations d'une bande de nazillon (insultes, saluts nazis, menaces...). Un court échange se conclut par quelques égratignures pour un des fafs et une fuite en voiture pour ses copains, qui au passage tenteront de renverser Boris. Ce qui était pour eux de la légitime défense s'est transformé en mise en accusation. En effet le 6 janvier la police les arrête et au bout de 24h de garde à vue ils passent en comparution immédiate pour "violence en réunion". Verdict : 10 mois de prison ferme. Il est clair qu'en fait ils ont été jugés non pas pour leurs actes mais pour ce qu'ils sont :

Quatre jeunes en marge de la bonne société d'Agen, refusant les boulots précaires et préférant vivre à leur manière en exprimant leur refus de la précarité, des politiques et pratiques sécuritaires ou de la banalisation du fascisme. Pour leur délit de sale queule (ou sales pensées ?) tout à été fait pour que la sanction soit la plus dure possible : procès en comparution immédiate 1 mois après les faits (pour éviter l'amnistie du 1er janvier 2000), 10 mois fermes alors que le procureur n'en demandait que six (dans ce genre d'affaire la peine n'est en général que du sursis), entraves à leur regroupement en cellule, refus de la semi-liberté quand deux d'entre eux trouvent un boulot.... Une fois de plus revendiquer clairement et assumer pleinement son antifascisme radical aura conduit des gens en prison.

CSPL,

BP 4010, 31028 Toulouse Cedex

COURRIER DU CŒUR

LA SUITE de la publication du livre du médecin-chef de La Santé, la France découvre qu'il y a des prisons et que celles-ci sont remplies de prisonniers. Etonnant non ? Suite à une interruption involontaire de mes activités professionnelles (je travaillais dans la démolition), je me suis vu contraint d'emménager dans un nouveau lieu de vie.

Permettez-moi donc de vous faire visiter mes nouveaux appartements. La prison des Baumettes se situe dans les quartiers Sud de Marseille, à proximité de la cité de la Cayolle (considérée comme une des plus chaudes de la ville) et à une portée de caillou des magnifiques calanques qui font la renommée de la ville. Elle a été inaugurée en 1938 et ses premiers locataires ont été des prisonniers allemands qui furent très vite remplacés par des résistants en 1941-42.

Les Baumettes c'est 1700 prisonniers, soit un taux de remplissage de 120%. A titre de comparaison, d'autres maisons d'arrêt en France ont une population carcérale supérieure au double de leur capacité d'accueil. Je bénéficie pour moi tout seul depuis début Janvier d'une superbe cellule de 10 mètres carrés, très joliment peinte en jaune-vert pisseux et repeinte par les précédents locataires au dégueulis, pisse, merde ou même sang. Elle est pourvue de tous les aménagements désirables : électricité alternative (quand un détenu branche un "toto pirate" - sorte de résistance destinée à faire chauffer de l'eau-cela fait disjoncter l'étage et tu attends dans le noir le bon vouloir du surveillant pour rebrancher l'électricité), eau froide, un superbe coin-WC qui fuit un peu mais qui est séparé du lavabo par un muret. Dans certaines cellules, le lavabo est directement au dessus des chiottes. ce qui est évidemment plus pratique pour faire sa toilette et sa lessive. Par la fenêtre, pourvue en bon gros et bien solides barreaux, j'ai une vue imprenable sur la cour de promenade, les barbelés et le mirador du bâtiment B A mon entrée, j'ai du batailler avec

les squatters habituels des lieux, les cafards, mais après une opération de " nettoyage " digne de celle menée par les Russes à Grozny, nous avons signé un armistice : ils ne sortent plus que lorsque je dors. Le reste de la place est occupé par trois lits superposés. En effet, on peut très bien se retrouver à 3 dans 10 mètres carrés quand le besoin s'en fait sentir (surtout l'été). Pas de rats aux Baumettes. A la place, un bataillon de chats qui se baladent dans les couloirs et les cours. Question animaux, il faut parler de l'escadrille de mouettes qui piquent sur la prison aux alentours de 11h30. C'est l'heure de la bouffe. En effet, vu qu'elle est déqueulasse, les trois-quarts des détenus la balancent direct par les fenêtres des cellules. Elle s'écrase dans la cour de promenade et nos amies les mouettes viennent ainsi se gaver midi et soir.

L'inconvénient majeur, c'est quand tu descends à la promenade : tu dois slalomer entre les débris de bouffe étalés un peu partout. En ce moment c'est l'hiver, donc on échappe aux odeurs. Mais l'été c'est une autre histoire! Bon je vous laisse. La prochaine fois je vous raconterais la journée du détenu.

YVES

Publié dans No Pasaran!, mars 2000



SOLIDARITÉ

ALI KHALID ABDULLAH

Ali est un anarchiste noir américain actuellement incarcéré dans l'état du Michigan aux Etats-Unis suite à ses actions politiques/sociales contre les dealers de droque qui terrorisaient la communauté noire, tout en dénonçant l'implication de l'état CIA et DEA (Drug Enforcement Agency) responsable de l'importation de tonnes de drogues et de l'introduction de ces droques dans les communautés noires. latino et autres exclus. Ali et ses camarades ont été arrêtés et accusés "d'agression dans le but de faire des attaques à mains armées", pour cela ils ont été condamnés à des peines allant de 10 à 20 ans. Depuis son incarcération Ali a poursuivi ses activités et a formé un mouvement politique à l'intérieur du Michigan Department of Corrections qui s'appelle POLITICAL PRISONNERS OF WAR COALITION (PPWC), association de soutien aux prisonniers.

- Anarchist Black Cross
- c/o Maloka, BP 536, 21014 Dijon cedex
- PPWC Information Center
- PO Box 554 Lincoln, MA 01773, USA

ARNARCHIST BLACK CROSS DE DIJON

Nous recevons une lettre du prisonnier politique afro-américain Ali Khalid Abdullah nous informant que du "matériel" que nous lui avons envoyé lui a été refusé et confisqué par l'administration pénitentiaire pour ce motif : "Ce matériel apporte du soutien et encourage le lecteur à faire des actions comme poser des bombes contre des bâtiments, des bureaux ou du matériel". Ce que l'administration pénitentiaire nomme "matériel" est en fait le tract format A5 à propos des FTP que nous avons diffusé suite à leur arrestation et que nombre d'entre vous a probablement déjà vu circuler. Il ne s'agit que d'un exposé des faits qui ont entraîné l'arrestation des deux activistes du FTP suivi d'un appel de soutien, en aucun cas un appel au terrorisme ou à l'action illégale. Cette affaire risque d'aller très loin. Ali nous a écrit que cela risque de jouer sur son prochain passage devant la commission de mise en liberté conditionnelle dans quelques semaines, et qu'il pourrait être transféré dans une prison de haute sécurité à cause d'un flyer qui lui a été envoyé sans qu'il ne le demande.

Infos et Soutien : http://www.chez.com/maloka

> SRA et Collectif de solidarité 21ter, rue Voltaire, 75011 Paris Tél. 01 43 48 54 95 solidariteftp@altern.org solidariteftp@samizdat.net Supplément à Reflexes n°53 Directeur de publication : Benoît Delmotte